



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 13 juin 2022

Monsieur le Maire,
Monsieur le Président du CCAS de la Ville de NICE
Monsieur le Président de la Métropole Nice Côte d'Azur

Objet : attribution du Complément Indemnitaire Annuel

Monsieur le Maire, Monsieur le Président,

Les délibérations 3.23 du conseil municipal du 27 mai 2021, 21.70 du conseil d'Administration du CCAS du 2 juin 2021 et 2.5 du bureau métropolitain du 31 mai 2021 ont autorisé l'attribution du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

Dans ces trois délibérations, il est indiqué, pour le Complément Indiciaire Annuel (CIA), que «*les modalités de versement individuel répondront à ces principes et seront fixées par l'administration d'ici fin 2021 après concertation avec les organisations syndicales*».

Or, à ce jour, aucune concertation n'a été ouverte avec les organisations syndicales. Pire, aucun versement du CIA n'a été effectué aux agents de nos trois entités.

Vous n'êtes pas sans savoir que notre organisation syndicale est peu favorable à une attribution d'une prime «*tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir de l'agent*».

Cependant, dans un contexte de forte inflation, nous estimons que cette allocation du régime indemnitaire, adoptée par délibération, pourrait utilement soutenir le pouvoir d'achat des agents que vous estimerez méritants.

Aussi, nous vous demandons par la présente de concerter rapidement les organisations syndicales pour pouvoir prochainement verser le Complément Indiciaire Annuel pour l'exercice 2021.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

P/o Le Syndicat CGT NMCA
Le Secrétaire Général



Hugues JEFFREDO